

Le 27 janvier

**Tou.te.s en grève,
Tou.te.s en manifestation !**

**La Fédération CGT
des sociétés
d'études**

**appelle l'ensemble
des salarié.e.s à faire
grève et manifester
pour une augmenta-
tion générale des sa-
laire, des retraites
et des minima so-
ciaux.**

**Alors que tout aug-
mente, produits de
première nécessité,
essence, alimenta-
tion, le patronat re-
fuse d'augmenter les
salaires et le gouver-
nement les pensions
de retraite.**

**Les richesses créées
par les salarié-e-s
dans les entreprises
permettent pourtant
d'augmenter massive-
ment les salaires. La
croissance écono-
mique prévue par Ma-
cron est de 6,25%.**

**Il est temps, plus que
temps de revendiquer
du salaire !**

Pour l'urgence sociale

Hausse continue des prix

EXPLOSION DES FACTURES D'ENERGIE :

GAZOLE : + 30% en 1 an

Le prix au litre est bien au-delà de celui qui avait déclenché le mouvement des gilets jaunes ! Faire le plein, c'est 20 euros de plus qu'il y a 1 an. Soit 80€ de plus à dégager du budget mensuel pour les familles qui font le plein chaque semaine.

GAZ : + 10% en juillet, 5,3% en août, 8,7% en septembre et 12,6% en octobre

Une hausse historique à l'entrée de cette période hivernale. Pour un foyer qui se chauffe au gaz naturel, c'est une hausse de 500€ par rapport à Avril.

ELECTRICITE : + 2% depuis 1 an et 157% en 15 ans

Jusqu'à la présidentielle de 2022, Macron « limitera » à 4% la hausse de début d'année 2022.

**AUGMENTER
LES SALAIRES
MAINTENANT !**

PRODUITS ALIMENTAIRES

En France, si l'évolution depuis 1 an des produits alimentaires est jusqu'ici modérée, cela est en train de changer : le comité stratégique des centres Leclerc prévoit pour 2022 le chiffre alarmant d'une inflation de 4% mensuelle ! La cause : les hausses énormes des coûts de transport, de l'énergie et des emballages. Le prix des pâtes a déjà pris 15%, le reste suit...Selon le cabinet Nielsen, les hausses à venir varieront de +2% à +23% selon les produits. Pour un panier de produits de première nécessité, la hausse prévue est de 4,7% dès début 2022.

Et pour les retraité-e-s ?

Les retraité-e-s prennent les hausses de prix de plein fouet, alors que les retraites complémentaires ont déjà augmenté moins vite que l'inflation durant 10 ans. Pour les retraité-e-s, le chèque inflation sera prélevé sur les réserves des régimes de retraite, constituées de cotisations sociales.

**Au final, les employeurs ne
débourseront strictement
rien !**



Des outils pour rester informé.e.s

INSCRIVEZ-VOUS à « LA LETTRE FEDERALE »

Vous recevrez régulièrement l'actualité sociale de votre secteur professionnel.

Cette lettre n'est pas réservée aux seul.e.s syndiqué.e.s, tout le monde peut s'y inscrire, n'hésitez pas à en faire la publicité auprès de vos collègues.

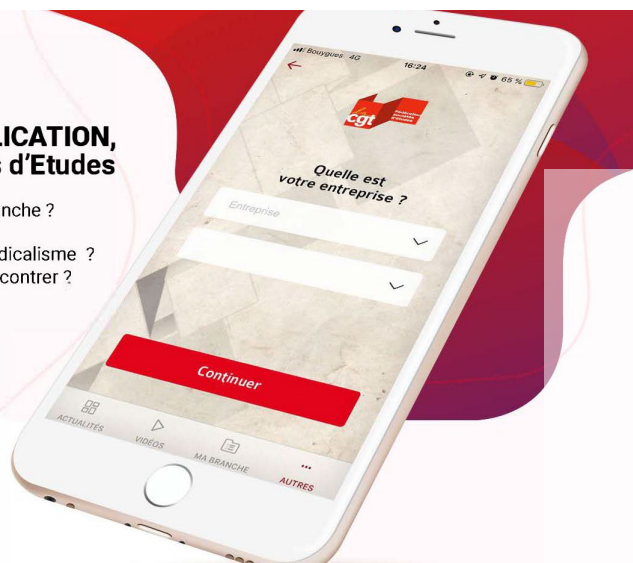


TÉLÉCHARGEZ NOTRE APPLICATION, Fédération CGT des Sociétés d'Études

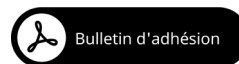
- Connaissez-vous l'actualité de votre branche ?
- Êtes-vous informé.e.s sur vos droits ?
- Savez-vous comment fonctionne le syndicalisme ?
- Comment nous contacter ? Où nous rencontrer ?

**S'informer pour comprendre,
comprendre pour transformer !**

DISPONIBLE SUR :



Adhérez à la CGT



Fédération CGT des Sociétés d'Études : 263 rue de Paris - Case 421 Montreuil, Ile-De-France, France
 Site : www.soc-etudes.fr Tél : 01 55 82 89 41 Email : contact@fsetud-cgt.fr

